

AMELIORER L'ACCES AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES FRAGILES

Réunion AMF
du Territoire de Belfort
13 décembre 2018



Quelques chiffres sur la présence soignante dans le territoire de Belfort

- Présence soignante (densité pour 100 000 hab.) :
 - Médecins généralistes : 119 soit une densité de 82,2 contre 95,3 en BFC et 105,4 en France
 - Dont 67 médecins de 55 ans et plus soit 56,3 % des MG
 - Infirmiers : 192 soit une densité de 132,7 contre 146,5 en BFC et 189,5 en France
 - Masseurs-kinésithérapeutes : 92 soit une densité de 63,6 contre 88,6 en BFC et 112 en France
 - 11,8 % des bénéficiaires AM sans médecin traitant (13,4% en BFC)
- Evolution des MG :

Négative avec 8 installations pour 13 départs entre 2015 et juin 2018.

Priorité n°1

AMENER DU TEMPS MEDICAL ET SOIGNANT DANS LES TERRITOIRES



Renforcer l'offre de soins dans les territoires au service des patients

- Aider à l'installation et à l'exercice des Professionnels de Santé dans les zones en tension
- Faciliter le cumul emploi - retraite
- Développer les consultations avancées
- Faciliter les remplacements et l'exercice mixte
- Développer les coopérations entre les professionnels (IPA)
- Assistants partagés (CHU-CH et ville-hôpital)
- Postes de MG à exercice partagé ville-hôpital
- Contrats de médecin adjoint
- Nouveau métier : assistant médical (en cabinet de groupe et exercice coordonné)

Focus sur les aides à l'installation dans le Territoire de Belfort

- Aides conventionnelles dans les zones d'intervention prioritaire (oct. 2018):

CAIM : à destination des médecins nouvellement installés (< 1 an)
50 000€, avec engagement de 5 ans, condition d'exercice en groupe, ESP ou CPTS

➤ *1 CAIM signé dans le Territoire de Belfort (33 en BFC) à Menoncourt*

- Aides Etat- ARS (oct. 2018):

CESP : Contrat d'Engagement de Service Public, à destination des étudiants ,
Engagement d'installation en zone sous-dotée

➤ *1 médecin CESP installé dans le Territoire de Belfort (sur 30 en BFC) à Beaucourt et une installation prévue début 2019*

PTMG : Praticien Territorial en Médecine Générale

Complément de revenu pendant le développement de l'activité

Condition de réalisation de 165 consultations / mois minimum

➤ *4 contrats PTMG signés dans le Territoire de Belfort (sur 84 en BFC) dont 1 actif à Beaucourt (sur 25 en BFC) en octobre 2018*

Accueil de jeunes professionnels dans le Territoire de Belfort

➤ **Assistants spécialistes partagés (ASP) :**

14 ASP (sur 118 en région) sont partagés entre l'HNFC et le CHU de Besançon.

➤ **Accueil d'internes en stage :**

- 30 maîtres de stage universitaire dans le Territoire de Belfort (25% des médecins)
- 70 internes en moyenne chaque semestre dans le département

Priorité n°2

**TIRER PLEINEMENT PARTI DES USAGES DU
NUMERIQUE**

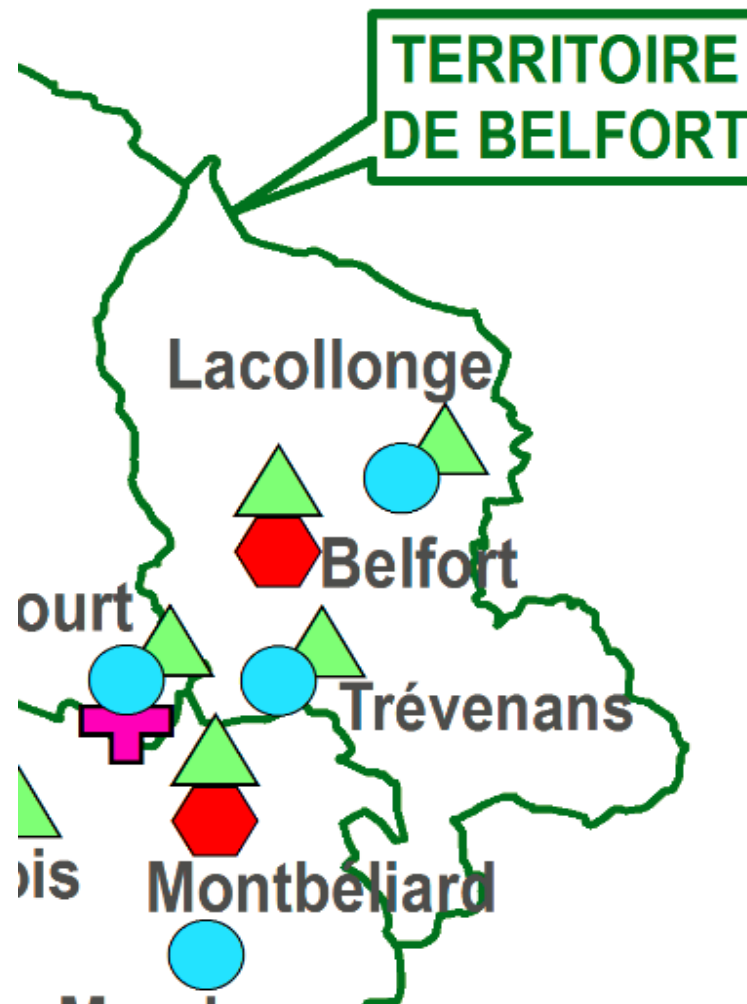


Tirer parti pleinement des usages du numérique

- La télémédecine est entrée dans le droit commun de l'Assurance Maladie depuis le mois de septembre
- 5 sites installés, dont 2 sites experts soit 1 site à HNFC pour cardio et dermato, 1 site en cabinet libéral pour cardiologie à Belfort

Focus sur la télémédecine

- Sites de télémédecine par discipline**
- ▲ Cardiologie
 - Consultations Médico-sociales
 - Dermatologie
 - Dialyse
 - Gériatrie
 - Neurologie
 - ◆ Psychiatrie
 - ✚ Radiologie
 - Autres disciplines
 - ▭ Limites départementales BFC














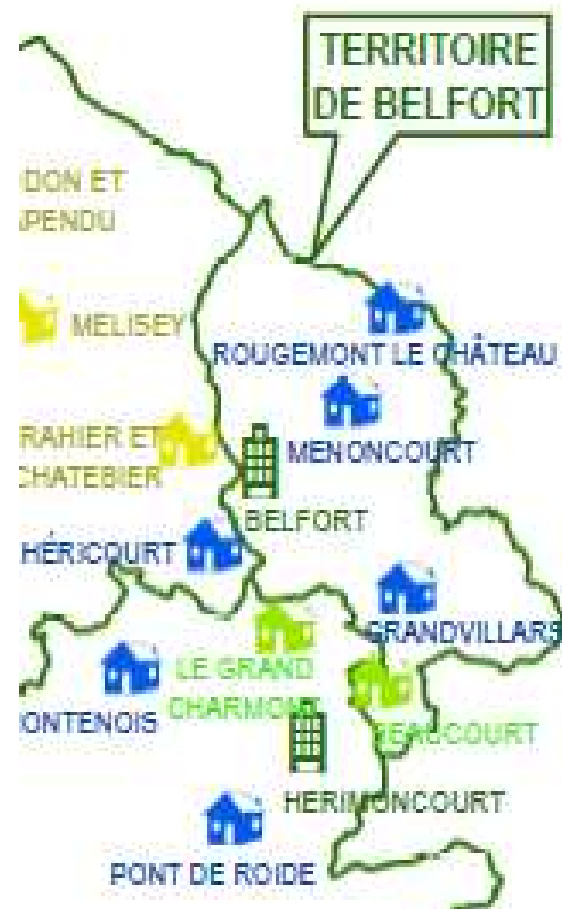
Priorité n°3

UNE MEILLEURE ORGANISATION DES SOINS
EN PROXIMITÉ



L'exercice coordonné - novembre 2018 – Territoire de Belfort

- Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)**
-  MSP en fonctionnement (109 sites principaux + 15 antennes BFC + 1 antenne hors BFC)
 -  MSP - Ouvertures prévues en 2018-2019 (13 sites)
 -  MSP - Projets de santé validés - Ouvertures ultérieures (8 sites principaux + 1 antenne)
 -  Projets en réflexion - Etat projet de santé avancé (13 sites principaux + 1 antenne)
 -  Maison des spécialistes : structure en fonctionnement (1)
- Centres de Santé Polyvalents/Médicaux de 1er recours**
-  Centres de santé Médicaux (7)
 -  Centres de santé Polyvalents (18)
 -  Centres de santé Médicaux territoriaux 71 (4)
- Equipes de Soins Primaires (ESP)**
-  ESP en fonctionnement (2)
-  Limites départementales BFC
-  MSP Multi-sites (site p)



L'exercice coordonné dans le Territoire de Belfort

- 3 maisons de santé pluri-professionnelle (MSP), 1 centres de santé médical (CDS) en fonctionnement
- Représente 13 % des médecins généralistes
- Plusieurs projets en cours

Suivi et accompagnement de l'ARS dans la construction de l'ensemble des projets en proximité étroite avec les professionnels de santé et les élus

Focus sur les CPTS (Ma Santé 2022)

Espace d'organisation et de coordination des professionnels de santé de ville autour d'une population donnée

Coopération avec les établissements de santé publics et privés, et ceux d'hospitalisation à domicile et du médico-social

6 missions prioritaires :

- la réalisation d'actions de prévention
- la garantie d'accès à un médecin traitant pour tous les habitants du territoire
- la réponse aux soins non programmés
- l'organisation de l'accès à des consultations de médecins spécialistes dans des délais appropriés
- la sécurisation des passages entre les soins de ville et l'hôpital
- le maintien à domicile des personnes fragiles, âgées ou poly-pathologiques



Hypothèse de territoires CPTS

Déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

- Groupe de travail réuni dans le cadre du bureau du Conseil Territorial de Santé Nord Franche-Comté (CTS) le 5/12/ 2018 pour réfléchir avec l'ensemble des acteurs de la santé (Représentants locaux des Professionnels de santé libéraux, représentants du secteur social, médico-social, établissements de santé, usagers) sur la constitution de CPTS à l'échelle du territoire NFC.
- Volonté forte exprimée par les représentants des professionnels de santé libéraux (Médecins, pharmaciens, IDEL, MK) de saisir cette opportunité pour travailler ensemble afin d'organiser l'accès aux soins de proximité de la population sur un territoire donné.
- Les autres acteurs de la santé sont prêts à coopérer sur leur champ de compétences
- Travaux locaux à suivre début 2019 pour identifier la ou les CPTS qui pourront mailler le territoire NFC

Priorité n°4

**CONSTRUIRE DES PROJETS ET INNOVER AVEC
LES ACTEURS DES TERRITOIRES**



Les Contrats Locaux de Santé sur le Territoire de Belfort

- 1 CLS signé sur la période 2011-2013 renouvelé en 2015 (sur la période 2015-2017) et prolongé par avenant jusqu'au 01/07/2018 sur la ville de Belfort => 1 CLS Nord-Franche-Comté prochainement finalisé
- 100 % de la population départementale couverte par un CLS sur les 5 ans à venir
- Outil de territorialisation de la politique régionale de santé à travers la mise en œuvre d'actions de santé mobilisant élus et acteurs de santé du territoire
- Objectifs opérationnels communs: démographie médicale, prévention et promotion de la santé, santé mentale, santé environnementale, parcours de santé

Exemple dans le Territoire de Belfort : la mutualisation d'outils au service de l'offre de soins

Expérimentation d'une offre de consultations non programmées :

- Cette expérimentation vise à fluidifier les liens ville-hôpital en favorisant des coopérations qui optimisent les services rendus par ces deux acteurs et notamment un desserrement des urgences.
- Ce projet vise à mettre en place un service de prise de rendez-vous téléphonique dédié à des consultations non programmées en ville (en lien avec le SAU de HNFC et le CRRA 15).
- Projet expérimenté sur le Territoire de Belfort pour un an (à compter de novembre 2018)
- Projet porté par l'Association de continuité des soins BFC et qui fédère des médecins volontaires du Territoire de Belfort. Ce dispositif a démarré et a fait l'objet d'un long travail de définition avec toutes les parties prenantes.

Autre illustration locale : projet associant des soins de spécialités et soins de proximité

Projet de « maison des spécialistes » à Belfort :

- Projet porté par un médecin spécialiste installé en cabinet libéral à Belfort
- Projet immobilier regroupant des spécialistes (cardiologue, gastro-entérologue, OPH, médecin rééducateur, dermatologue..) et des professionnels du 1^{er} recours
- Projet de constituer une maison pluri professionnelle de santé associant :
 - ✓ Médecins généralistes
 - ✓ Sage femme
 - ✓ Masseurs-kinésithérapeutes
 - ✓ Infirmiers
 - ✓ Spécialistes

Autre illustration locale : un groupement des acteurs de santé sur un QPV

Groupement des acteurs de santé des Résidences (Quartier Politique de la Ville) :

- Projet porté par les professionnels de santé du Pôle de santé pluridisciplinaire Belfort Sud (médecins salariés du centre de santé Blum et professionnels de santé para médicaux libéraux)
- Projet visant à améliorer la coordination entre l'ensemble des acteurs de santé intervenant sur le quartier (professionnels du Pôle de santé, associations sociales, médico-sociales, pharmacies, PS et MG libéraux du quartier) intervenant auprès des populations du quartier des Résidences
 - ✓ Créer des conditions d'exercice répondant aux aspirations des jeunes professionnels de santé
 - ✓ Renforcer le lien entre les différents partenaires (santé, médico social, social)
 - ✓ Proposer à la population du quartier une offre de santé avec une place particulière pour la prévention
- ➔ Projet qui pourra évoluer dans une CPTS (mission action de prévention par ex)

Vos interlocuteurs de l'ARS à la délégation du Territoire de Belfort

Véronique TISSERAND

**Déléguée départementale du Territoire de Belfort et
Déléguée Territoriale du Nord Franche-Comté**

03 84 58 82 34

07 77 22 70 09

Veronique.tisserand@ars.sante.fr

Sandrine MARCHETTI

Animatrice territoriale en santé

03 84 58 82 14

07 60 64 03 85

sandrine.marchetti@ars.sante.fr



Merci pour votre attention